

CONSEIL EN MOBILITÉ DE L'ALEC DU PAYS DE RENNES



KIT DE COMMUNICATION

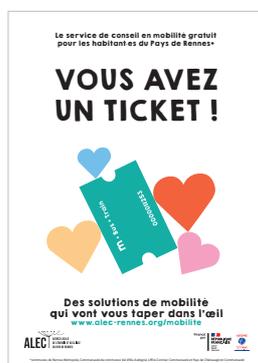
DES SUPPORTS DE COMMUNICATION À DIFFUSER AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE

Vous souhaitez promouvoir le service de conseil en mobilité dans votre collectivité ou votre entreprise ? L'ALEC met à votre disposition des supports de communication (textes de présentation, affiches, flyers et visuels pour le web). N'hésitez pas à les diffuser largement !

Différents formats



Affiches A3
Affiches abribus



Flyer A5 (format imprimeur ou impression sur imprimante de bureau)



Encart presse



Visuel web/ réseaux sociaux

**TEXTE
DE PRÉSENTATION:
VERSION LONGUE**

MOBILITÉS : L'ALEC DU PAYS DE RENNES VOUS AIDE À CHANGER DE MODE !

Aller au travail, faire ses courses, aller faire ses activités ou conduire ses enfants à l'école... pas toujours facile de concilier gain de temps, budget serré et impact écologique lorsqu'on organise ses déplacements du quotidien. Pour aider les personnes qui souhaitent expérimenter ou adopter de nouveaux modes de transports, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes propose aux habitant·es du territoire un service de conseil en mobilité, personnalisé et gratuit.

La voiture solo face aux enjeux climatiques

Le secteur des transports est responsable de 32 % des émissions de gaz à effet de serre de la France^[1], le trafic routier représente 80 % d'entre eux. Il est aussi à l'origine de pollutions qui nuisent à la qualité de l'air et donc à notre santé (particules fines, oxydes d'azote).

Enfin, c'est une part importante du budget des ménages, à hauteur de 15 %, dans un contexte de hausse du prix des carburants. En Ille-et-Vilaine, 4,1 millions de déplacements sont réalisés chaque jour par les habitants^[2].

Malgré ses effets néfastes, la voiture reste le mode privilégié pour nos trajets du quotidien. Sur les 25 kms de déplacements quotidiens locaux d'un Français moyen, 16 kms sont parcourus en voiture, 5,6 kms à pied, 2 kms en transports en commun et 0,7 kms à vélo.

Et pourtant, des alternatives existent avec un éventail de solutions ! Avec l'appui des partenaires et les ressources du territoire du Pays de Rennes, l'ALEC vous aiguille et vous accompagne avec, à la clé, des bénéfices pour le climat, la qualité de l'air, le porte-monnaie et la santé !

Un nouveau service pour expérimenter d'autres manières de se déplacer

Au travers de son service de conseil en mobilité, l'ALEC vous guide pour choisir les meilleures solutions et faciliter votre quotidien.

Trajet domicile-travail, école, loisirs, courses, contraintes spécifiques... toutes les options seront étudiées au meilleur coût, au plus faible impact sur le climat et la qualité de l'air, avec des bénéfices pour votre santé !

Vous serez également orientés vers les aides auxquelles vous avez droit et les ressources du territoire à votre disposition.

Un service pour toutes et tous !

Ce service neutre, anonyme et gratuit est à destination des personnes résidant dans une des communes du Pays de Rennes^[3], sans aucune conditions de ressources.

[1] Dernier rapport annuel du Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa), 2022 ; [2] Enquête ménages déplacements en Ille-et-Vilaine, 2018 ; [3] Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné, Liffré-Cormier Communauté, Pays de Chateaugiron Communauté et Rennes Métropole.

DÉPLACEZ-VOUS AUTREMENT !



Factures de carburants trop élevées ?



Trop d'heures passées dans les bouchons ?



Des difficultés pour trouver ses itinéraires du quotidien ?



Des questions sur les vignettes Crit'Air ?



Perdu dans les applications pour se déplacer ?



Inquiet de rouler à vélo en ville... ?

C'est le moment de faire appel au conseil en mobilité !

Contactez-nous par téléphone au 02 99 35 23 50
(de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30)
ou par mail à l'adresse mobilite@alec-rennes.org
plus d'info sur www.alec-rennes.org/mobilite

Financé par



Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes
104 Boulevard Georges Clemenceau - 35 200 Rennes



**TEXTE
DE PRÉSENTATION:
VERSION COURTE**

MOBILITÉS : L'ALEC DU PAYS DE RENNES VOUS AIDE À CHANGER DE MODE !

Aller au travail, faire ses courses, aller faire ses activités ou conduire ses enfants à l'école... pas toujours facile de concilier gain de temps, budget serré et impact écologique lorsqu'on organise ses déplacements du quotidien. Pour aider les personnes qui souhaitent expérimenter ou adopter de nouveaux modes de transports, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes propose aux habitant·es du territoire un service de conseil en mobilité, personnalisé et gratuit.

Un nouveau service pour expérimenter d'autres manières de se déplacer

Au travers de son service de conseil en mobilité, l'ALEC vous guide pour choisir les meilleures solutions et faciliter votre quotidien.

Trajet domicile-travail, école, loisirs, courses, contraintes spécifiques... toutes les options seront étudiées au meilleur coût, au plus faible impact sur le climat et la qualité de l'air, avec des bénéfices pour votre santé !

Vous serez également orientés vers les aides auxquelles vous avez droit et les ressources du territoire à votre disposition.

Un service pour toutes et tous !

Ce service neutre, anonyme et gratuit est à destination des personnes résidant dans une des communes du Pays de Rennes^[1], sans aucune conditions de ressources.

[1] Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné, Liffré-Cormier Communauté, Pays de Chateaugiron Communauté et Rennes Métropole.

Pour faire appel au conseil en mobilité :

Contactez-nous par téléphone
au 02 99 35 23 50
(de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30)
ou par mail à l'adresse
mobilite@alec-rennes.org
plus d'info sur
www.alec-rennes.org/mobilite

Financé
par

